



INFORMATION CONCERNANT LES RAPPELS DES DISPOSITIFS DE GONFLAGE DE COUSSINS GONFLABLES

Table des matières

RAPPELS DES DISPOSITIFS DE GONFLAGE DE COUSSINS GONFLABLES – INFORMATION GÉNÉRALE

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LES RAPPELS DES DISPOSITIFS DE GONFLAGE DE COUSSINS GONFLABLES TAKATA

FOIRE AUX QUESTIONS

NOUS JOINDRE / Mon véhicule est-il concerné? – Recherche de NIV

RAPPELS DES DISPOSITIFS DE GONFLAGE DE COUSSINS GONFLABLES – INFORMATION GÉNÉRALE

L'engagement de Honda

Honda s'est engagée à répondre aux besoins et aux préoccupations des clients concernés par les rappels de sécurité des dispositifs de gonflage de coussins gonflables Takata. Nous répondons de la qualité et de la sécurité de nos produits. La protection des conducteurs et des passagers dans nos véhicules est d'une importance primordiale.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient, et tenons à ce que vous sachiez que nous faisons tout ce que nous pouvons afin d'accélérer la production des dispositifs de gonflage de coussins gonflables.

Est-ce que votre véhicule est concerné?

Afin de vérifier si votre véhicule Honda ou Acura est visé par une campagne de rappel en suspens concernant les dispositifs de gonflage de coussins gonflables, veuillez consulter le site www.honda.ca/recallsfre ou appeler la ligne d'assistance Honda réservée aux rappels des dispositifs de gonflage de coussins gonflables au **1-877-445-7754 ou pour les propriétaires de véhicules Acura consulter le site www.acura.ca/recallsfre ou appeler la ligne d'assistance Acura réservée aux rappels des dispositifs de gonflage de coussins gonflables au **1-877-445-9844**.**

Si votre véhicule est l'un des modèles suivants, une campagne de rappel concernant les dispositifs de gonflage de coussins gonflables pourrait le concerner :

Véhicules Honda	
Accord	2001, 2002 et 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007
Civic	2001, 2002 et 2003, 2004 et 2005
Civic Hybrid	2003, 2004 et 2005
CR-V	2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011
Element	2003 à 2015
Odyssey	2002, 2003 et 2004
Pilot	2003, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008

Véhicules Acura	
1.7 EL	2001 à 2005
TL / CL	2002 et 2003, 2009 à 2014
EL	2001, 2002, 2003, 2004 et 2005
MDX	2003 à 2006
RL	2005 à 2012
ILX	2013 à 2016 (2016 en début de production seulement)
RDX	2007 à 2016 (2016 en début de production seulement)

Ridgeline	2006 à 2014
CR-Z	2011 à 2015
Fit	2009 à 2014
Insight	2010 à 2014

ZDX	2010 à 2013
-----	-------------

Que dois-je faire si mon véhicule est visé par une campagne de rappel concernant les dispositifs de gonflage de coussins gonflables?

Si votre véhicule est visé par une campagne de rappel de sécurité concernant un dispositif de gonflage du coussin gonflable, nous vous encourageons à prendre les dispositions nécessaires dès que vous aurez reçu l'avis de Honda ou d'Acura afin de faire inspecter et, au besoin, remplacer le dispositif de gonflage du coussin gonflable de votre véhicule. Cette inspection et tout remplacement requis dans le cadre de ce rappel seront faits sans frais chez un concessionnaire Honda ou Acura autorisé. Les avis de campagnes de rappel sont envoyés par la poste aux propriétaires de véhicules concernés, selon les coordonnées les plus récentes que nous possédons.

Les propriétaires devraient également consulter le site www.honda.ca/recallsfre ou www.acura.ca/recallsfre ou appeler la ligne d'assistance Honda ou Acura réservée aux rappels des dispositifs de gonflage des coussins gonflables afin d'obtenir de l'information à jour d'avis dans le cadre d'une campagne de rappel de sécurité.

Que dois-je faire s'il y a un retard pour l'obtention des pièces requises pour le travail sur mon véhicule dans le cadre d'une campagne de rappel?

Si vous êtes préoccupé concernant tout retard pour faire inspecter le dispositif de gonflage de coussin gonflable de votre véhicule ou, le cas échéant, le faire remplacer, nous avons une procédure de service à la clientèle qui tient compte des besoins individuels et des préoccupations des clients et, lorsqu'approprié, prévoit le remboursement pour un moyen de transport alternatif temporaire, jusqu'à ce que le dispositif de gonflage de coussins gonflables de leur véhicule soit inspecté et remplacé, le cas échéant. Pour des renseignements concernant ce qui est prévu pour un moyen de transport alternatif temporaire, ou encore pour un remboursement à ce sujet, veuillez appeler la ligne d'assistance Honda ou Acura réservée aux rappels des dispositifs de gonflage des coussins gonflables.

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LES RAPPELS DES DISPOSITIFS DE GONFLAGE TAKATA DE COUSSINS GONFLABLES

Ce document fournit aux clients et autres parties intéressées de l'information actuelle et factuelle au sujet des campagnes de rappel des dispositifs de gonflage de coussins gonflables Takata pour Honda et Acura au Canada. À moins d'indication contraire, l'information concerne seulement les produits destinés au marché canadien.

Soutien aux concessionnaires Honda et Acura

Dans le cadre des rappels de sécurité, les concessionnaires Honda ou Acura autorisés feront le travail sans frais pour le client. Lorsqu'un propriétaire demande un transport alternatif temporaire en attendant que le travail dans le cadre du rappel soit effectué, pendant que le travail se fait, ou s'il y a un retard quelconque à faire le travail sur un véhicule concerné, les concessionnaires Honda et Acura peuvent prendre des dispositions pour obtenir un transport alternatif temporaire, lorsque requis.

Approvisionnement de pièces

Les pièces sont actuellement disponibles pour la plupart des véhicules faisant l'objet d'une campagne de rappel de sécurité concernant un dispositif de gonflage de coussin gonflable. Honda travaille à accroître l'approvisionnement en dispositifs de gonflage de coussins gonflables auprès de différents fournisseurs.

Les pièces de remplacement pour la campagne de rappel annoncée en février 2016 devraient être disponibles, au plus tôt, vers la fin de 2016.

Efforts soutenus pour les avis aux clients

Les avis de campagnes de rappel sont envoyés par la poste aux propriétaires de véhicules concernés, selon les coordonnées les plus récentes que nous possédons. Lorsqu'un retard est causé parce que des pièces requises pour faire le travail dans le cadre du rappel ne sont pas disponibles, les clients recevront un deuxième avis lorsque les pièces seront disponibles.

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour quelle raison Honda a-t-elle procédé à des campagnes de rappel pour les véhicules concernés?

Les campagnes de rappel des dispositifs de gonflage des coussins gonflables avant du conducteur et du passager ont été lancées pour se pencher sur des problèmes précis ayant été identifiés. De plus, l'enquête menée jusqu'à présent par Takata indique que le risque de rupture du dispositif de gonflage augmente dans les cas où le véhicule a été exposé à des conditions persistantes d'humidité absolue élevée pendant plusieurs années et que le risque est considérablement réduit lorsque le véhicule n'est pas exposé à ces conditions.

Ces problèmes peuvent permettre une surpression du dispositif de gonflage lors du déploiement d'un coussin gonflable. Lorsqu'un coussin gonflable concerné se déploie, il pourrait le faire avec une trop grande pression, ce qui occasionnerait la rupture du dispositif de gonflage et des fragments métalliques pourraient être propulsés, ce qui pourrait causer des blessures aux occupants du véhicule, voire entraîner la mort.

À ce jour, Honda n'a identifié aucun déploiement anormal de dispositifs de gonflage au Canada découlant des problèmes concernés par ces rappels.

Quel est le nombre total de véhicules faisant l'objet d'une campagne de rappel de sécurité en raison de rappels du dispositif de gonflage Takata au Canada?

Environ 970 000 véhicules Honda et Acura au Canada sont, ou ont été, concernés par une ou plusieurs campagnes de rappel au sujet du risque de rupture de dispositifs de gonflage Takata de coussins gonflables.

Quel sera le travail fait sur les véhicules concernés?

Pour la majorité des véhicules faisant partie des rappels des dispositifs de gonflage Takata de coussins gonflables, le dispositif de gonflage devra être remplacé. Un échantillonnage de clients a reçu la demande d'amener leur véhicule pour qu'une inspection soit faite, afin de déterminer la marque du dispositif de gonflage; selon ce que l'inspection révèle, le dispositif de gonflage pourrait être remplacé. Les dispositifs de gonflage de coussins gonflables doivent être inspectés et remplacés, le cas échéant, par un concessionnaire Honda ou Acura autorisé. L'inspection et la réparation seront effectuées sans frais.

Qui a fabriqué les dispositifs de gonflage de coussins gonflables identifiés par les rappels et les campagnes?

Takata ou une de ses filiales.

Quand vais-je recevoir un avis?

Honda Canada a envoyé des avis aux clients ayant un véhicule concerné, en utilisant les noms de propriétaires et les coordonnées les plus récents dont nous disposons. Pour confirmer si votre NIV est concerné par une campagne de rappel, veuillez consulter le site www.honda.ca/recallsfre ou www.acura.ca/recallsfre.

Les pièces sont actuellement disponibles pour la plupart des véhicules faisant l'objet d'une campagne de rappel de sécurité de dispositif de gonflage de coussin gonflable. Pour certains modèles de véhicules, Honda travaille à accroître l'approvisionnement en dispositifs de gonflage de coussins gonflables auprès de différents fournisseurs.

Lorsqu'un retard est causé parce que des pièces requises pour faire le travail dans le cadre du rappel ne sont pas disponibles, les clients recevront un deuxième avis lorsque les pièces seront disponibles.

Les pièces de remplacement pour la campagne de rappel annoncée en février 2016 devraient être disponibles, au plus tôt, vers la fin de 2016.

Y aura-t-il des retards pour l'obtention de certaines pièces de remplacement?

Pour les dispositifs de gonflage de coussins gonflables conducteur Takata de type PSDI-5 sans absorbeur d'humidité (rappelés en février 2016), un certain temps sera requis pour que l'ingénierie et les tests des dispositifs de remplacement soient faits pour assurer la compatibilité avec les modules de coussins gonflables existants qui avaient été installés dans ces véhicules à l'origine. De plus, en raison du nombre élevé de véhicules concernés, certains retards pourraient être provoqués en raison des efforts déployés afin d'augmenter la cadence de production.

Puis-je faire débrancher les coussins gonflables de façon temporaire, selon la disponibilité des pièces?

Honda Canada recommande de ne pas de débrancher les coussins gonflables. Nous aiderons les clients préoccupés à trouver des solutions et à répondre à leurs besoins, incluant faire effectuer la réparation le plus rapidement possible, fournir un moyen de transport alternatif temporaire, ou encore rembourser les clients pour de tels frais.

Combien de temps prend le remplacement d'un dispositif de gonflage de coussin gonflable?

Le remplacement d'un dispositif de gonflage de coussin gonflable prend généralement moins d'une heure. Lorsqu'ils prennent rendez-vous pour faire remplacer un composant, les clients devraient demander à leur concessionnaire une estimation du temps nécessaire pour effectuer les travaux, puisque chacun d'entre eux a son propre horaire journalier. Il est important de prendre rendez-vous pour s'assurer que le travail sera fait selon l'estimation du temps donné et à l'heure prévue, ce qui permet également au concessionnaire de commander la pièce de remplacement et qu'elle soit livrée à temps pour le travail prévu. Lorsqu'une pièce de remplacement n'est pas disponible, le concessionnaire ou Honda Canada s'assurera qu'un moyen de transport alternatif soit mis à la disposition du client, ou qu'un remboursement soit fait pour ce dernier.

Est-ce que je dois avoir avec moi la lettre/l'avis de campagne de rappel pour que le travail soit fait dans le cadre du rappel?

Non. Les concessionnaires Honda et Acura peuvent confirmer si un véhicule est concerné par une campagne en vérifiant le NIV du véhicule.

Si j'ai fait faire le travail dans le cadre de cette campagne de rappel, est-il possible qu'un rappel subséquent fasse en sorte que d'autre travail soit requis pour mon véhicule?

Il est possible que les véhicules concernés par des campagnes antérieures de rappel de dispositif de gonflage Takata requièrent du travail supplémentaire, à la suite d'une nouvelle campagne. Cela pourrait être requis puisqu'un dispositif de gonflage de génération précédente a été utilisé pour faire le travail dans le cadre de la campagne de rappel antérieure. La plus récente campagne de service requiert un dispositif de gonflage dont la conception a été mise à jour. Vous pouvez vérifier le NIV de votre véhicule en consultant le site www.honda.ca/recallsfre et confirmer si votre véhicule est concerné par une campagne de rappel en suspens.

Je réside loin d'un concessionnaire Honda ou Acura autorisé. Comment puis-je faire effectuer le travail dans le cadre du rappel?

Pour avoir de l'aide, communiquez avec la ligne d'assistance Honda réservée aux rappels des dispositifs de gonflage des coussins gonflables au 1-877-445-7754 ou pour les propriétaires de véhicules Acura appeler la ligne d'assistance Acura réservée aux rappels des dispositifs de gonflage des coussins gonflables au 1-877-445-9844.

Est-ce que les problèmes liés aux dispositifs de gonflage peuvent faire allumer le témoin du système SRS?

Le témoin du système SRS ne s'allumera pas en raison d'une défectuosité d'un dispositif de gonflage du coussin gonflable; le témoin du système SRS de véhicules concernés pourrait cependant être allumé pour d'autres raisons. Si le témoin du système SRS de votre véhicule est allumé, amenez-le chez un concessionnaire Honda ou Acura dès que possible afin qu'une inspection soit faite.

Est-ce que ce rappel concerne des véhicules à l'échelle mondiale?

Oui. Il s'agit en effet d'un problème à l'échelle mondiale qui concerne des véhicules Honda ou Acura, de même que des véhicules d'autres fabricants.

NOUS JOINDRE / Mon véhicule est-il concerné? – Recherche de NIV

Pour déterminer si votre véhicule est concerné ou pour obtenir toutes les informations concernant ces campagnes de rappel, voici ce que vous pouvez faire :



Cliquer sur <http://www.honda.ca/recallsfre> ou sur <http://www.acura.ca/recallsfre> et entrer votre NIV (seulement pour les véhicules achetés au Canada).



Utiliser la ligne d'assistance Honda réservée au rappel des dispositifs de gonflage des coussins gonflables au 1 877 445-7754

ou

Utiliser la ligne d'assistance Acura réservée au rappel des dispositifs de gonflage des coussins gonflables au 1 877 445-9844